Date: 21 mai 2024

Titre: Services d'architecture et d'ingénierie (A&E) pour la relocalisation du haut-commissariat du Canada

en Guyane, à Georgetown

Numéro de l'avis d'appel d'offres: 25-265399

Le texte ci-dessous complète et/ou remplace le document de sollicitation. Cet addenda fait partie des documents contractuels; il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison de cet addenda doit être inclus dans la proposition de prix.

Addenda # 1

1. Invitation à se qualifier, Section II – Contexte et description des besoins, 4. CALENDRIER ET PRINCIPAUX JALONS PROPOSÉS

SUPPRIMER:

4.1. « La date d'achèvement prévue du projet est 12 mois après l'attribution du contrat. Les soumissionnaires doivent noter, ci-dessous, les dates clés prévues pour ce projet. Ces échéances sont susceptibles être modifiées à la seule discrétion du MAECD.

Phase 1 de la ISQ - Qualification

Lancement de la phase 1	Mai 2024
Clôture de la phase 1	Mai 2024
L'évaluation des soumissions de la phase 1	Mai 2024
Notification des résultats de la phase 1	Mai 2024

(Remarque : La phase 2 qui suit se fera sur invitation uniquement des entreprises qui se seront pré-qualifiées à la phase 1.)

Phase 2 - Appel d'offres

Lancement de la phase 2	Juin 2024
Clôture de la phase 2	Juillet 2024
L'évaluation des offres	Juillet 2024
Attribution du contrat	Juillet 2024 »

INSÉRER:

4.2. « La date d'achèvement prévue du projet est 12 mois après l'attribution du contrat. Les soumissionnaires doivent noter, ci-dessous, les dates clés prévues pour ce projet. Ces échéances sont susceptibles être modifiées à la seule discrétion du MAECD.

Phase 1 de la ISQ - Qualification

Lancement de la phase 1	Mai 2024
Clôture de la phase 1	Mai 2024
L'évaluation des soumissions de la phase 1	Juin 2024
Notification des résultats de la phase 1	Juin 2024

(Remarque : La phase 2 qui suit se fera sur invitation uniquement des entreprises qui se seront pré-qualifiées à la phase 1.)

Phase 2 - Appel d'offres

Lancement de la phase 2 Clôture de la phase 2 L'évaluation des offres Attribution du contrat Juin 2024 Juillet 2024 Juillet 2024 Juillet/Aout 2024 »

2. Invitation à se qualifier, Section II – Contexte et description des besoins, 2. Exigences obligatoires pour la présélection

SUPPRIMER:

		Les répondants doivent:
E01	Certificat: Le répondant responsable de la fourniture de services d'architecture et d'ingénierie doit être capable de fournir des services professionnels dans toutes les disciplines requises par les lois locales de la Guyane en respectant les normes du code canadien.	 soumettre une copie valide du certificat de pratique qui attestes qu'ils sont membres de l'ordre des d'architectes et des ingénieurs; et fournir une déclaration écrite dans leur offre indiquant comment ils fourniront des services professionnels en Guyane pour répondre aux exigences des lois locales et comment leur travail respectera les normes du code canadien.

INSÉRER:

INGERER.			
EO1	Certificat : Le répondant responsable de la fourniture de services d'architecture et d'ingénierie doit être capable de fournir des services professionnels dans toutes les disciplines requises par les lois locales de la Guyane en respectant les normes du code canadien. Remarque : Le consultant principal doit être un cabinet d'architecture.	soumettre une copie valide du certificat de pratique qui attestes qu'ils sont membres de l'ordre des d'architectes; et fournir une déclaration écrite dans leur offre indiquant comment ils fourniront des services professionnels en Guyane pour répondre aux exigences des lois locales et comment leur travail respectera les normes du code canadien.	

3. Invitation à se qualifier, Section II – Contexte et description des besoins, 2. Exigences obligatoires pour la présélection

SUPPRIMER:

Expérience de projet passée :

Les répondants doivent soumettre trois (3) projets réalisés en tant que consultant principal pour des projets de taille et de portée similaires à la section « II », de l'article 1.1 et aux exigences actuelles*. L'expérience fournie doit avoir été acquise au cours des dix (10) dernières années jusqu'à la date de clôture de l'ISQ.

Pour être considéré, chaque projet réalisé par le répondant doit satisfaire à au moins trois (3) des critères suivants :

- Projet de rénovation intérieure d'un bâtiment existant;
- Une « composante de sécurité » (la signification de « composante de sécurité » peut inclure, sans toutefois s'y limiter, les systèmes de contrôle d'accès, les caméras de vidéosurveillance, des portes et fenêtres sécurisées);
- Projet ayant une équipe de conception multidisciplinaire composée de sousconsultants professionnels comprenant des ingénieurs et des designers d'intérieur;
- Projet ayant eu une valeur minimale de construction de 5 000 000 \$ USD**;
- Projet réalisé à l'étranger sans le siège social de l'entreprise.

Remarque 1: Si plus de trois (3) projets sont soumis, seulement les trois (3) premiers projets seront utilisés pour l'évaluation. Les projets supplémentaires soumis ne seront pas considérés.

Remarque 2 : les projets suivants ne sont pas considérés comme des projets ayant une fonction similaire : projets résidentiels, hôtels, commerciaux polyvalents, magasins et autres projets de rénovation intérieure mettant l'accent sur l'ingénierie et des exigences limitées en matière de conception architecturale et de planification.

- * Les exigences actuelles telles que: ambassades, bureaux de classe A, siège de la banque, palais de justice ou projets institutionnels.
- ** La valeur du projet du rependent est calculée sur la base du taux de change moyen mensuel du mois au cours duquel le soumissionnaire répondant a réalisé son projet, tel que fourni par [le convertisseur universel de devises (https://www.ofx.com/enca/currency-converter/).

Le Répondant doit fournir les informations suivantes :

- Le titre du projet ;
- Le nom du client et ses coordonnées
 ;
- La description du projet (portée des travaux);
- Le lieu du projet (ville, pays);
- Le coût final de construction en dollars américains (\$);
- La date de début et la date de fin des travaux (mois, année);
- Localisation du bureau principal du répondant pendant le projet (ville, pays);
- Un récit décrivant en quoi le projet est de nature similaire aux travaux décrits dans la section 2 – Aperçu des tâches.
- Description des services fournis par le répondant;
- Confirmation que le répondant était le consultant principal du projet;
- Identification des disciplines de l'équipe de conception multidisciplinaire;
- Photos du projet (le cas échéant); et
- Lettres de référence (le cas échéant).

EO3

INSÉRER:

Expérience de projet passée :

Les répondants doivent soumettre trois (3) projets réalisés en tant que consultant principal pour des projets de taille et de portée similaires à la section « II », de l'article 1.1 et aux exigences actuelles*. L'expérience fournie doit avoir été acquise au cours des quinze (15) dernières années jusqu'à la date de clôture de l'ISQ.

Pour être considéré, chaque projet réalisé par le répondant doit satisfaire à au moins trois (3) des critères suivants :

- Projet de rénovation intérieure d'un bâtiment existant;
- Une « composante de sécurité » (la signification de « composante de sécurité » peut inclure, sans toutefois s'y limiter, les systèmes de contrôle d'accès, les caméras de vidéosurveillance, des portes et fenêtres sécurisées);
- Projet ayant une équipe de conception multidisciplinaire composée de sousconsultants professionnels comprenant des ingénieurs et des designers d'intérieur;
- Projet ayant eu une valeur minimale de construction de 5 000 000 \$ USD**;
- Projet réalisé à l'étranger sans le siège social de l'entreprise.

Remarque 1: Si plus de trois (3) projets sont soumis, seulement les trois (3) premiers projets seront utilisés pour l'évaluation. Les projets supplémentaires soumis ne seront pas considérés.

Remarque 2 : les projets suivants ne sont pas considérés comme des projets ayant une fonction similaire : projets résidentiels, hôtels, commerciaux polyvalents, magasins et autres projets de rénovation intérieure mettant l'accent sur l'ingénierie et des exigences limitées en matière de conception architecturale et de planification.

- * Les exigences actuelles telles que: ambassades, bureaux de classe A, siège de la banque, palais de justice ou projets institutionnels.
- ** La valeur du projet du rependent est calculée sur la base du taux de change moyen mensuel du mois au cours duquel le soumissionnaire répondant a réalisé son projet, tel que fourni par [le convertisseur universel de devises (https://www.ofx.com/enca/currency-converter/).

Le Répondant doit fournir les informations suivantes :

- Le titre du projet ;
- Le nom du client et ses coordonnées
- La description du projet (portée des travaux);
- Le lieu du projet (ville, pays);
- Le coût final de construction en dollars américains (\$);
- La date de début et la date de fin des travaux (mois, année);
- Localisation du bureau principal du répondant pendant le projet (ville, pays);
- Un récit décrivant en quoi le projet est de nature similaire aux travaux décrits dans la section 2 – Aperçu des tâches.
- Description des services fournis par le répondant ;
- Confirmation que le répondant était le consultant principal du projet;
- Identification des disciplines de l'équipe de conception multidisciplinaire;
- Photos du projet (le cas échéant); et
- Lettres de référence (le cas échéant).

EO3